



# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

## Quel niveau pour le prix indigène?

**Aujourd'hui encore, le mécanisme de fixation est faussé.**

Le prix des céréales panifiables est au cœur de l'actualité ceci en raison de deux dossiers clés soumis à consultation par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Le premier a trait au système de protection à la frontière des céréales panifiables qui a été remis en cause l'automne dernier. Swissgranum a alors trouvé un compromis satisfaisant les partenaires de la filière et l'a soumis à l'OFAG. Ce dernier a proposé un contre-projet. Il est clair qu'à choisir, le projet de Swissgranum est préférable puisqu'il est issu d'un processus de négociation au sein de l'interprofession et que le projet de l'OFAG à la mauvaise idée de plafonner les taxes à la frontière: si les prix mondiaux sont au plancher, le prix indigène serait donc fortement «attiré» vers le bas. Mais ce qui est encore bien plus problématique, c'est que nous sommes empêtrés dans un système complètement aberrant: les paysans suisses produisent en moyenne 90% de la demande indigène en céréales panifiables. Seuls 10% sont donc importés. Ces 10% sont directement influencés par le prix mondial des céréales qui correspond à la valeur que l'on veut bien donner à des surplus bradés sur les marchés internationaux. Cerise sur le gâteau, le prix indigène a toujours été fixé en fonction du prix dédouané des 10% importés... si le prix mondial était de 30 francs par 100 kg, on y ajoutait une taxe de 27 francs ce qui amenait le prix du blé importé à 57.-. Le prix indigène était en général inférieur, dans le meilleur des cas égal, à ces 57.-. Un comble que 10% d'un produit dictent la valeur des 90% restant! C'est à ce mécanisme pervers qu'il faut mettre fin. Pour assurer un avenir à ces filières, nous devons nous donner les moyens de fixer, au sein de l'interprofession, un prix indigène qui couvre les coûts de production locaux. Et



*Des prix rémunérateurs pour les céréales sont la garantie d'un avenir pour cette filière.*

pour le 10% restant, nous pourrions nous satisfaire du système de fixation des prix proposé par Swissgranum.

Le second dossier de l'OFAG qui peut, de manière indirecte, influencer le prix des céréales, c'est l'ordonnance sur les paiements directs. Certaines organisations agricoles proposent d'augmenter les montants pour les terres ouvertes et de réduire ceux pour les compensations écologiques. Selon nous, c'est une erreur que nous risquons de payer cher sur le marché. Premièrement, les paiements écologiques doivent rémunérer une prestation particulière et la hauteur de cette rémunération, selon certaines études, n'est déjà pas suffisamment élevée. Ensuite, vouloir augmenter le montant des rétributions pour les terres ouvertes, c'est donner l'occasion aux acheteurs de se désengager de leur rôle: «Vous avez plus de paiements directs, nous allons réduire le prix de votre blé!». Cela s'est déjà vu... Alors que si la rémunération pour la jachère était attractive, nous pourrions l'utiliser comme joker face aux acheteurs.

Tant que ces derniers ne proposent pas de prix rémunérateurs, la jachère pourrait demeurer plus intéressante que les céréales. En période de pénurie, cette position dans le cadre d'une négociation n'est pas sans intérêt.

Il faut cesser de systématiquement opposer production et écologie alors qu'elles sont complémentaires. Il en va de l'avenir de notre métier de savoir par qui et pour quoi notre travail doit être prioritairement rémunéré. Le mois dernier, nous soulevions déjà cette problématique en rapport aux mesures d'accompagnement permettant «d'amortir» les conséquences sociales d'un accord de libre-échange avec l'Union Européenne. Suivant leur visage, ces mesures d'accompagnement profiteraient essentiellement aux acheteurs. Soyons donc attentifs aux conséquences de certaines propositions et engageons nous ensemble pour que le marché fournisse des prix rémunérateurs pour les produits de haute qualité dont nous sommes fiers.

*Uniterre*



**EMB**

Nouveautés

Page 1



**Luttes paysannes**

Programme 17 avril

Page 5



**Eclairage**

El Ejido

Pages 6-7



**Semences**

Comment protéger?

Page 8

EMB

## Des nouvelles des quatre coins de l'Europe

Nous reproduisons des extraits du bulletin d'information d'EMB retraçant quelques points forts du marché laitier européen. Il est toujours intéressant de prendre connaissance du vécu des collègues et des similitudes entre nos situations respectives.

### Poudre de lait suisse taxée par l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février

Alors qu'Uniterre et BIG-M lançaient la campagne pour un prix du lait équitable en Suisse, l'Union européenne a décidé de taxer la poudre de lait suisse importée dans l'UE. Cette mesure a été prise pour compenser le fait que les prix sont désormais moins élevés en Suisse qu'en Europe. Le montant du prélèvement a été fixé à 832 euros par tonne.

### Travailler plus pour gagner moins

La fédération membre luxembourgeoise LDB a pris la Commission européenne au mot et a calculé comment les revenus d'un producteur laitier évolueraient si les projets de celle-ci se réalisent et si les prédictions faites se confirment. Les propositions: a) les quotas seront augmentés de 2% par an jusqu'en 2015 et b) le prix du lait revient peu à peu au niveau de novembre 2006. Résumé: 14% de vaches et de travail en plus et 23'801 euros en moins. Cette solution ne saurait être admissible pour les exploitations laitières européennes; et il ne saurait s'agir d'atterrissage en douceur dont parle la Commission européenne pour présenter cette option.

### Milch Board en Allemagne: le 13 mars négociations avec les laiteries

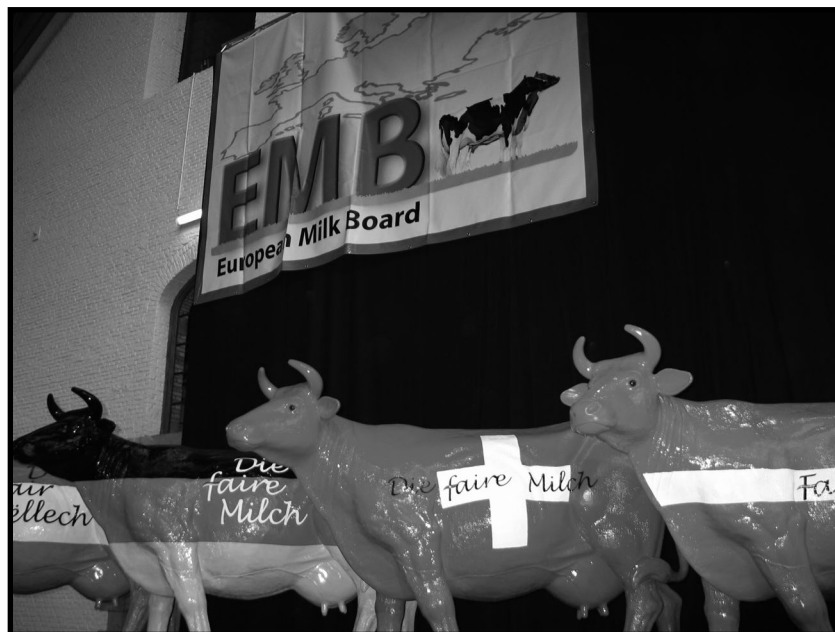
La BDM a invité toutes les laiteries allemandes à une journée stratégique du lait qui a eu lieu le 13 mars à Berlin. C'est une manière de loger les laiteries à la même enseigne que les producteurs. Il s'agit d'essayer à nouveau de trouver un accord sur les conditions cadres du marché qui sont à définir aussi bien à l'échelle européenne qu'à celle de l'OMC. La demande de prix de base payé aux producteurs du BDM, basée sur des études de coûts de production laitière, est de 43 centimes d'euro. Le soir même, le comité directeur et le comité consultatif de la BDM se consulteront pour décider des démarches à adopter. Les prix du lait devraient de nouveau remonter au cours du printemps. A la suite de l'entretien avec les laiteries, les membres de la BDM voteront sur les démarches à adopter et sur un éventuel arrêt des livraisons.

### IG-Milch réagit aux débats simplistes sur la hausse des prix de l'alimentation

En Autriche un débat public sur la hausse des prix des aliments est en cours.

C'est le monde politique qui l'a ouvert sous le slogan de la lutte anti-inflation. IG-Milch estime que dans ce débat, des arguments essentiels sont laissés de côté. La part des revenus consacrée à l'alimentation n'a pas cessé de baisser ces dernières décennies. Les producteurs ont au début compensé cette baisse en augmentant la productivité, en mécanisant et rationalisant la production; mais ces dernières années, l'évolution qui en résulte n'est pas souhaitable pour la société.

faudrait non plus en aucun cas engager des mesures telles qu'un rééquilibrage à l'échelle européenne ou une réduction du prélèvement supplémentaire car ces mesures provoqueraient un relâchement du système des quotas et, en partie, de la régulation des volumes. La politique agricole de la Commission européenne devrait avoir pour priorité des prix équitables pour les consommateurs, le commerce, les transformateurs et les producteurs; ce que seule peut garantir une régulation du marché efficace et



Faironika, Justine, Onestina, Giustina et compagnie au congrès EMB à Bruxelles.

### La Commission de l'agriculture du Parlement européen: pour une hausse volontaire de 2% des quotas

La Commission de l'agriculture du Parlement européen s'est prononcée le mardi 26.2.2008 pour une hausse de 2% sur une base volontaire. De plus la commission de l'agriculture a demandé un rééquilibrage à l'échelle européenne entre les pays qui dépassent les quotas et ceux qui les sous-utilisent avant d'engager toute autre mesure sur le marché du lait. Une étude s'inscrivant dans le cadre du bilan de santé qui fasse état aussi bien du comportement des consommateurs que de celui des producteurs est demandée. Par ailleurs, cette commission a insisté sur la mise en place d'un fonds pour le lait qui puisse assurer une aide orientée vers l'avenir pour tout le secteur.

Du point de vue de l'European Milk Board, la solution n'est pas d'augmenter les quotas laitiers, surtout sans la mise en place d'instruments pouvant garantir une régulation souple du marché. Il ne

souple qui soit juste envers tous les acteurs de la chaîne de distribution. Et cela signifie également que la souveraineté alimentaire, et non pas le championnat des exportations, doit être au centre des préoccupations.

(Version complète du bulletin sur [www.europeanmilkboard.eu/](http://www.europeanmilkboard.eu/)).

EMB, mars 2008

### Commission lait Uniterre

La commission lait est composée de producteurs de lait motivés par ce mouvement européen. Tous les producteurs qui y participent sont bénévoles. Différents groupes de travail ont été mis en place:

- Marketing, promotion de la marque «bon – équitable» et adhésion des producteurs à EMB.

- Contact avec les acheteurs et les organisations officielles.

- Observation des prix des produits laitiers dans les grandes surfaces.

Ces groupes ont toujours besoin de forces vives. Contactez le secrétariat d'Uniterre au 021 601 74 67 ou par mail à [info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch).

### Négociations sur le prix du lait suisse

Alors que tous les coûts de production montent et que le prix payé aux producteurs et toujours bas, les négociations pour une augmentation du prix du lait au producteur n'ont pas abouti. La stratégie de l'industrie laitière, sous l'égide de l'AILS et de l'Office fédéral de l'agriculture, de lâcher le contrôle des quantités semble porter ses fruits.

Déjà aujourd'hui, les fromagers allemands doivent payer leur matière première 10 cts plus cher que leurs collègues helvétiques. Mais les transformateurs et la grande distribution européenne se sont également serrés les coudes afin de faire redescendre le prix du lait. Avec l'appui garanti de Bruxelles, ils espèrent faire retomber le prix au niveau de 2006. L'évolution des coûts ne les intéresse point.

Cependant nos collègues allemands du BDM ont posé leur ultimatum pour un prix de 43 cts d'euro pour la fin du mois de mars. Nous suivrons donc avec une très grande attention l'évolution de la situation chez nos voisins.

Par ailleurs l'organisation suisse-allemanique BIG-M invite tous les producteurs de lait à leur assemblée annuelle qui aura lieu le mardi 8 avril 2008 à 20h à l'école d'agriculture de Hohenrain (LU). Il y aura deux interventions sur le thème du prix du lait et du regroupement de l'offre par M. Romuald Schaber, président du BDM allemand et de M. Albert Rösti, directeur de PSL.

Rudi Berli

### Adhérer à EMB

Participez au mouvement européen pour un prix équitable du lait en adhérant à la commission lait.

Signez le contrat d'Uniterre «par litre de lait, 1 franc pour le paysan». 021 601 74 67 ou [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

### Pré-annonce Assemblée générale Uniterre

L'assemblée d'Uniterre, ouverte à TOUS les membres du syndicat, se tiendra: le mardi 3 juin 2008 à 19h30 à Rennaz (Motel de Rennaz) dans le Chablais vaudois.



VIA CAMPESINA

# «Si nous sommes capables de produire notre alimentation, alors nous sommes riches!»

Du 22 au 24 février, une centaine de paysannes venues de 16 pays différents ont participé au séminaire organisé par ÖBV-Via Campesina Autriche sur l'Alimentation et le Pouvoir («Macht Essen», littéralement «Pouvoir Manger»).

En Autriche, ce sont très souvent les femmes qui sont responsables de la ferme pendant que leur conjoint travaille à l'extérieur. C'était le cas notamment dans la ferme de Johanna que nous avons visitée. Johanna élève une trentaine de vaches laitières, ainsi que quelques cochons et des poules, essentiellement pour la consommation familiale. Elle s'occupe également du potager. Sa ferme est biologique, comme 38% des fermes de la région; un record en Europe. La situation de Johanna reflète celle de millions de femmes dans le monde, dont la responsabilité principale consiste à assurer la subsistance de la famille et de la communauté. De nombreuses paysannes ont en effet fait remarquer que très souvent, les hommes s'occupent de l'activité agricole lorsque celle-ci est intégrée dans l'économie visible -qui rapporte de l'argent, qui est intégrée au système commercial-, tandis que beaucoup de femmes participent d'une économie invisible, essentielle à la survie de leurs proches et à celle de l'humanité tout entière, mais qui n'est que peu ou pas du tout reconnue économiquement

et socialement. C'est cette économie de subsistance qui nourrit le monde, et non pas l'agriculture industrielle et commerciale. «...». Le pouvoir est largement lié à la possession des moyens de production, particulièrement de la terre. Or, de nombreuses participantes ont témoigné de la difficulté pour les femmes d'accéder aux ressources productives. Au Nicaragua par exemple, seulement 2% des terres sont contrôlées par les femmes, ce qui oblige la majorité d'entre elles à dépendre de leur mari pour pouvoir cultiver. Au Burkina Faso, bien que ce soit les femmes qui fassent l'essentiel du travail agricole lié au millet, elles n'ont pas le droit d'entrer dans les greniers et ne perçoivent aucun revenu de la vente des céréales. Elles sont totalement dépendantes de l'argent que leur mari veut bien leur reverser par la suite. Mais ceci n'est pas vrai seulement dans les pays du Sud. En Europe également, très peu de femmes ont le statut officiel d'agricultrices, malgré le travail qu'elles font sur la ferme. En conséquence, elle n'ont accès aux droits sociaux qu'en tant que

conjointe de l'agriculteur, (notamment droit à la retraite, à la sécurité sociale, etc...), ce qui les place dans une situation de dépendance qui peut devenir insupportable en cas de rupture. Au sein même de nos organisations, les femmes doivent lutter pour l'égalité, sans quoi elles sont en permanence exclues de la prise de décision.

Cependant, il ne s'agit pas seulement d'une lutte pour les droits par rapport aux hommes, mais aussi, et peut-être surtout, d'une lutte pour défendre et redonner toute sa valeur à l'économie de subsistance par rapport à l'économie commerciale. Toutes les femmes présentes ont souligné la dureté des attaques exercées par les entreprises multinationales pour s'approprier les ressources agricoles (la terre, l'eau, les semences et les savoirs-faire) et interdire aux hommes et aux femmes paysannes de continuer à vivre de l'agriculture paysanne. Par exemple en Roumanie et en Galice, après l'entrée dans l'Union Européenne, la vente de produits fermiers sur les marchés paysans a été soumise à des réglementations inaccessibles, pri-

vant de très nombreuses femmes de leur unique source de revenu. Partout dans le monde, les entreprises semencières font introduire des lois pour interdire aux paysans et aux paysannes de re semer leurs propres semences et ainsi les rendre dépendants de l'industrie. Cette remise en cause de l'économie de subsistance s'effectue aussi au nom d'une «expertise» détenue par des scientifiques plus ou moins liés aux intérêts financiers. «...». Face à ces obstacles, les participantes ont souligné que le pouvoir qu'elles veulent, ce n'est pas celui de diriger les autres, mais d'avoir prise sur leur propre vie. Or, produire son alimentation est un élément essentiel dans cette démarche: «si nous sommes capables de produire notre alimentation, alors nous sommes riches!» a-t-on pu entendre. «...». Elles se sont engagées à lutter collectivement pour pouvoir continuer à cultiver la terre et à élever des animaux, pour obtenir l'égalité des droits avec les hommes et pour stopper le pouvoir des multinationales sur le système alimentaire mondial.

Via Campesina News

## Un point fort du séminaire: «Le café du monde»

Ulrike Minkner faisait partie des 4 Suissesses qui ont participé au séminaire. Elle apporte un regard personnel sur une des séquences d'échanges du séminaire.

Qui d'entre nous ne connaît pas les discussions animées à une table de cuisine, autour d'un bon expresso ou d'un café au lait? Discussions qui ne se prolongent pas à l'infini mais où, le temps de boire son café, on échange les dernières nouveautés. La cuisine en devient une bourse d'échange où l'on troque un oeuf contre du fromage, le romand policier contre le livre de jardinage, de la laine contre un livre de cuisine. A Salzbourg, nous n'avons pas échangé des semences ou des graines de café, mais des idées et des réflexions.

Pour les séquences d'échanges «café du monde» les organisateurs désignaient une hôte pour chaque table. Elle y restait assise et invitait d'autres femmes à sa table pour partager quelques points de vue. Les femmes débattaient d'une question et pour chaque nouveau thème, les invitées se succédaient. A notre table, plus de 20 femmes se sont rencontrées. Réponses rapides comme l'éclair à des questions «imposées d'avance», elles

ont néanmoins permis de réunir une grande quantité de réflexions. Cela nous a offert l'occasion de mieux nous connaître. Une des questions posées «qu'est ce qui me rend fière, qu'est ce que je regrette?» a permis de débattre en profondeur. Une question fort simple d'apparence, mais qui a permis de soulever plusieurs lièvres. Elle nous a clairement rappelé qu'il reste encore beaucoup à faire. Souvent, nous sommes fières de ce que nous avons réussi à atteindre de notre petit niveau, mais nous regrettons également que ce soit de si petits pas. Et quelque fois, c'est l'inverse. Il y avait des témoignages comme:

- Notre exploitation a survécu, mais l'exode rural dans notre région est très fort.

- Je rencontre beaucoup de personnes qui ont des idées similaires, mais les autres, nous n'arrivons pas à les convaincre.

- Nous vivons sur la base de l'auto approvisionnement et de la vente directe mais l'épicerie du village a dû céder la place au grand distributeur.

- Je sais très bien ce qui est sain, mais au supermarché, je suis souvent tentée par les produits «convenience food».

- Je regrette de ne pas pouvoir mo-

tiver plus de gens à choisir cette voie, je pense qu'il faut qu'on s'y applique et permette à d'autres d'y prendre part.

- Je peux apporter beaucoup à mon organisation et la faire progresser, mais pendant ce temps, mon jardin n'avance pas.

Qui ne connaît pas cette dernière phrase? Ce déchirement entre le ménage et l'étable, entre jardin et séminaire? Qui d'entre nous ne fait pas partie de ces personnes qui ont l'art de trouver l'équilibre, de ses déracinées qui migrent entre un monde et l'autre, entre la face ensoleillée et celle obscurcie?

Nous pouvons être fières de beaucoup de choses mais nous en parlons si peu... Car tous veulent nous entendre dire que nous nous noyons sous le travail, que nous ne trouvons malheureusement pas de successeur, que les parcelles sont trop petites, que d'autres sont plus grandes mais trop raides, que les ravageurs ont fait leur travail, qu'il faut à nouveau maîtriser les souris, que le temps était trop mauvais pour les foins, etc.

Nous sommes pourtant fières de nos jardins, même s'ils sont petits. Fières de notre communauté, de nos organisations, de notre vie à nous et à celle de notre famille, de ce que nous avons accompli,

de nos enfants, de notre savoir et de nos capacités. Nous sommes fières d'avoir mis sur pied une école de cuisine, créé un potager dans une prison, écrit un travail de diplôme sur l'alimentation, produit son propre fromage; fières de travailler au sein de La Via Campesina. Je suis fière de mon métier.

Lors de nos discussions nous avons mis en valeur tout ce que nous avons atteint. Les regrets s'exprimaient surtout sur ce que nous n'avons pas encore accompli. De l'analyse de nos regrets, nous avons élaboré une série d'idées et une vision d'avenir sur ce que nous voulons faire, ensemble. Je sais que pour moi, certaines de ces idées ne resteront qu'au stade de projet, mais d'autres seront réalisées. Nous pourrions d'ailleurs peut-être organiser en Suisse un séminaire international des femmes!

En tant qu'amatrice de café, j'ai apprécié la sincérité des personnes présentes. Comme on le dit en Autriche, «ça a bien passé»!

Ulrike Minkner, La Souriche, Jura bernois

INTERNATIONAL

# L'Afrique du Sud peine à passer le cap

Après des décennies d'apartheid et des années d'accaparement des terres par la communauté blanche, l'Afrique du Sud « multiethnique » peine à concrétiser une réforme agraire tant attendue par les millions de travailleurs agricoles. Mercia Andrews et Albert Ngojo Mqondiso étaient de visite en Suisse dans le cadre de la campagne d'Action de Carême et de Pain pour le Prochain sur le droit à l'alimentation.

A quelques semaines de la journée internationale des luttes paysannes, il est très intéressant de découvrir une réalité bien peu connue dans notre pays. Si nous avons régulièrement entendu parler des paysans sans terre au Brésil, une problématique similaire se retrouve en Afrique du Sud.

## Un peu d'histoire

Albert Ngojo Mqondiso est un petit producteur de légumes de la région de « l'Eastern Cap », une des zones les plus pauvres d'Afrique du Sud. Les terres y sont peu fertiles et c'est là que se situaient bon nombre de bantoustans (ghettos pour la communauté noire). C'est de cette région que la plupart des leaders sud africains sont originaires. Albert nous explique quelles sont les difficultés des petits paysans.

Lorsque l'apartheid a pris fin en 1994, des négociations ont eu lieu au plus haut niveau pour résoudre la question de la répartition des « richesses ». En ce qui concerne le dossier agricole, les petits paysans, rarement propriétaires des terres, ont été écartés des négociations. La nouvelle législation n'a donc pas du tout pris en compte leur problématique et a surtout répondu aux besoins des grands propriétaires pratiquant une agriculture fortement orientée vers l'exportation. Ce type d'agriculture demeure à 90% dans les mains des fermiers de la communauté blanche. La nouvelle législation a ainsi ancré le principe de la protection de la propriété privée, freinant ainsi de manière dramatique la réforme agraire tant espérée. Il était prévu de redistribuer des terres car au sortir de l'apartheid, seuls 13% de celles-ci étaient en possession de la communauté noire. L'objectif étant de redistribuer, d'ici à 2014, 17% des terres pour atteindre un socle minimal de 30%. Mais en 2008, moins de 5% des terres ont été redistribuées, ou plutôt mises sur le marché pour être vendues au plus offrant. Des terres ancestrales qui ont été confisquées historiquement aux populations locales, leur ont été revendues au prix du marché!

## Naissance des mouvements paysans

Les changements législatifs qui ont eu lieu en 1998 et en 2001 ont facilité la création de mouvements paysans. Les petits producteurs de 40 villages ont créé une association « la voix de l'union des paysans régionaux – Ilizwi lamafama ». Albert et ses collègues ont créé leur mouvement en 2007 avec le

slogan suivant: « La terre, la sécurité alimentaire et des moyens d'existence sont des droits ».

Leur objectif est de convaincre le gouvernement sud-africain de la nécessité de soutenir les exploitations paysannes. Ils souhaitent notamment faire changer la loi qui autorise la vente des terres au prix du marché alors que celles-ci appartenaient aux communautés. Ils veulent faire reconnaître le droit des petits paysans à l'accès aux crédits et à l'eau, indispensables pour le développement de l'activité agricole.

les fruits (citrons, mangues, bananes,...), le coton, le thé, le sucre, l'élevage etc.

Mercia et son équipe travaillent avec les paysans afin de les soutenir dans leur combat pour l'accès à la terre et pour mettre sur pied une agriculture paysanne nourricière. Ils vulgarisent les lois et informent les communautés paysannes de leurs droits. Ils leur demandent leur avis lors de modifications législatives et le transmettent aux autorités. L'ANC (African National Congress- parti majoritaire au gouvernement et qui a été un des principaux fers de lance de la



Mercia Andrew en discussion pour la mise en réseau d'initiatives locales.  
Photo: Action de Carême

## Soutien des ONG

Mercia Andrews est directrice de l'ONG « Trust for community outreach and education » (TCOE) qui a pour objectif principal de soutenir l'organisation de mouvements populaires locaux tels que les mouvements paysans. C'est un long et lent processus car il nécessite de briser un certain nombre de mythes véhiculés par la population. Le premier mythe est l'idée que la communauté noire pauvre ne veut pas des terres mais du travail et que ceux qui ont des terres ne les mettent pas en valeur. Le second est que l'agriculture commerciale/industrielle est la poule aux œufs d'or car elle crée de l'emploi, attire des investissements étrangers etc. Il ne faut donc pas perturber la poule, mais la nourrir. L'agriculture commerciale est formée de quelques 55'000 producteurs dont les exploitations dépassent généralement 100 hectares et dont les productions principales sont la vigne,

lutte contre l'apartheid) bénéficie encore d'une très bonne image et il est difficile pour les paysans de critiquer le gouvernement qui reste un symbole fort pour eux et leurs collègues. Il s'agit donc d'avoir un regard critique, de tester les politiques mises en place et de juger sur pièce.

## Terres inaccessibles

Pour Mercia Andrew, le problème de la terre est important. En plus du fait que les terres ne sont pas redistribuées, les lois pour le droit d'usage des terres sont bien souvent détournées. Il est par exemple prévu que la terre revienne au paysan qui la cultive depuis plus de 10 ans. Peu avant ce délai, il arrive fréquemment que les paysans soient expulsés pour des motifs plus ou moins fallacieux. Plus d'un million de paysans ont ainsi été expulsés de leurs terres en 10 ans. Ils deviennent alors des travailleurs agricoles saisonniers. Une autre loi appelée « loi pour la restitution de la

terre » prévoit que les familles puissent réclamer les terres desquelles elles ont été expulsées pendant l'apartheid. Une communauté a ainsi demandé de pouvoir récupérer 75% d'une région dans laquelle se situe le Parc national Kruger et des mines de platine. Mais les exploitants actuels refusent de les restituer et proposent des compensations financières de 4'000.- par famille. Ce qu'elles refusent.

## Vers des alliances

Mercia est consciente que les combats « politiques » ne suffisent pas et qu'il faut également améliorer les conditions matérielles des familles paysannes. L'ONG s'engage donc dans le soutien à l'agriculture locale, à la mise sur pied de formation agricole alternative orientée vers la production et la création de valeur ajoutée et à l'amélioration de l'accès au marché local. Les défis sont immenses, mais Mercia et Albert sont habités par une très forte motivation. L'idée de fédérer les organisations paysannes d'Afrique australe fait partie des projets d'Albert et de Mercia pour renforcer le mouvement paysan. Un réseau qui permettrait d'échanger les expériences et les informations. Un des premiers projets est de mettre sur pied un monitoring sur les agrocarburants afin de savoir qui les produit, sur quelles terres et de quelle manière. Pour eux, il est indispensable de renforcer le niveau régional des luttes avant de se lancer dans les grandes mobilisations internationales. Des parallèles peuvent être faits avec le projet de renforcer le mouvement paysan en Europe. La tenue de la conférence internationale de la Via Campesina en automne 2008 à Maputo au Mozambique sera une occasion pour eux de développer leurs contacts et d'exposer leurs défis.

Valentina Hemmeler Maïga

**InterLock**  
Le confort par excellence

**TAPIS CAOUTCHOUC**

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Renovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA · CP 48 · 1627 VAULRUZ

☎ **026 913 79 84**

✉ [swiss@animat.ca](mailto:swiss@animat.ca) [www.animat.ca](http://www.animat.ca)



17 AVRIL, JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES PAYSANNES

# «Le futur de l'humanité dépend de la déroute de l'agrobusiness»

Dans le cadre de la journée internationale des luttes paysannes, l'ONG E-Changer a collaboré avec Uniterre pour publier un article sur ce thème. Sergio Ferrari s'entretient avec Marina Dos Santos, une des coordinatrices du Mouvement des Sans Terre au Brésil.

Le massacre commis contre un groupe de travailleurs ruraux sans terre au Brésil en fut le détonateur. Depuis lors, le 17 avril – date qui commémore les événements tragiques de Eldorado dos Carajás (1996) – est devenu une journée mondiale de lutte paysanne. «Nous le faisons pour garder vivant le souvenir de tous les camarades morts pour la réforme agraire», affirme Marina dos Santos. Cette femme de 34 ans est membre de la Coordination Nationale du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) du Brésil, organisation qu'elle a rejoint à l'âge de 15 ans, lorsqu'elle s'intégra avec son père à un campement du MST.

**Pourriez-vous nous rappeler l'origine de la journée du 17 avril?**

La Via Campesina a déclaré cette date jour international de la lutte paysanne, en mémoire des 19 travailleurs brutalement assassinés lors du massacre d'Eldorado dos Carajás. Ce jour-là, en 1996, 3'000 familles de sans-terre avaient occupé l'autoroute PA-150 pour exiger la livraison d'une grande propriété improductive. Des groupes de militaires encerclèrent les sans terre et commencèrent à tirer, suite aux ordres d'Almir Gabriel, alors Gouverneur de l'Etat du Pará. Cette journée, depuis lors, cherche à maintenir vivant le souvenir de tous ceux qui moururent en luttant pour la réforme agraire et à dénoncer ces massacres restés officiellement impunis.

**Vous parlez d'impunité...**

12 ans plus tard les responsables de ce massacre sont toujours libres, la justice n'en a condamné aucun.

**Comment s'organise cette année le 17 avril au Brésil?**

Nous allons faire une grande journée avec des protestations, des marches et des occupations de terre pour montrer à toute la société que la réforme agraire est arrêtée. 150'000 familles campent en attendant qu'on leur accorde une parcelle de terre. La violence et l'impunité des crimes commis par les grands propriétaires fonciers et l'agrobusiness continue. Nous voulons qu'en ce jour, la nécessité de la réforme agraire fasse partie du débat national. Nous présentons un projet de développement pour la campagne brésilienne, axé sur la création d'emplois et la production de nourriture, pour résoudre les problèmes de tout le peuple brésilien. Le premier

pas pour avancer sérieusement est l'établissement des familles qui occupent des terres dans tout le pays.

**Pourriez-vous mieux préciser ce que vous voulez dire, en parlant d'une réforme agraire freinée au Brésil?**

Tout simplement, la réforme agraire n'avance pas. Pas plus que la déconcentration de la propriété foncière. Il n'existe qu'une mise en œuvre d'une politique d'assistance, qui tente de désamorcer les conflits sociaux. Le gouvernement continue de prioriser le modèle agro exportateur, le fameux «agrobusiness», basé sur la monoculture dans les grandes propriétés pour exporter le soja, le coton, l'eucalyptus. Cette tendance, basée sur une vision économique néo-libérale, ne garantit ni la croissance, ni la solution aux problèmes du peuple.

Ce qui avance au Brésil, par contre,

paysans, indigènes, etc. de 50 pays. En ce moment, l'ennemi principal des paysans, c'est l'articulation internationale des grandes transnationales de l'agrobusiness. Et ce n'est pas possible de l'affronter dans un seul pays. D'où l'énorme importance de Via Campesina...

**Un réseau international qui implique des accords toujours plus concrets entre les acteurs sociaux de la campagne?**

Nous avons besoin d'un nouveau modèle agricole – à l'échelle internationale – qui maintienne le contrôle des semences et de la production par les agriculteurs. Et qui garantisse la préservation de l'environnement et des aliments sans engrais toxiques. La réforme agraire et la souveraineté alimentaire sont deux drapeaux fondamentaux de la construction de ce nouveau modèle. Le futur de l'humanité dépend de la déroute de



Un stade rempli par le congrès du MST au Brésil, juin 2007 / Photo: Douglas Mansur.

c'est l'alliance entre les grands propriétaires fonciers et les entreprises transnationales de l'agriculture (parmi lesquelles: Bunge, Cargill, Monsanto, Stora Enzo, Syngenta, etc.). Les affectations de terre effectuées par les autorités ne mettent pas en question la grande propriété. Dans la majeure partie des cas, la terre distribuée est publique. Le gouvernement n'applique même pas le plan national de réforme agraire et maintenant il ne veut pas planifier de nouvelles distributions de terre.

**Vous soulignez la responsabilité des grandes transnationales de l'agrobusiness...**

Effectivement. D'où l'importance sur le plan international de Via Campesina, composée de plus 130 organisations de «sans-terre», travailleurs ruraux, petits

l'agrobusiness, des grandes entreprises transnationales de l'agriculture et du néo-libéralisme.

**Une réflexion finale...**

Je voudrais insister sur l'importance énorme de l'appui que nous apportent les organisations amies, parmi elles, E-changer en Suisse. La solidarité est une valeur fondamentale pour construire un monde plus juste. C'est un renfort énorme pour nous de savoir que, dans de nombreux pays du monde, il existe des personnes et des organisations qui appuient la réforme agraire comme instrument permettant de résoudre les problèmes sociaux de notre pays.

Recueillis par Sergio Ferrari  
Traduction: H.P. Renk

## 17 AVRIL, PROGRAMME EN SUISSE

Pour 2008, La Via Campesina a choisi comme thème central de la journée des luttes paysannes la «mainmise de l'agrobusiness et des multinationales sur l'agriculture et l'alimentation». En Suisse, les événements annoncés s'intègrent parfaitement à cette thématique:

- La nouvelle fédération romande pour l'agriculture contractuelle de proximité sera officiellement lancée. C'est une alternative claire en faveur d'une agriculture locale, destinée aux consommateurs de la région. Une agriculture qui répond aux attentes des populations.
- Par ailleurs, le «Collectif de la journée des sans terre» à Bâle se concentrera sur les agissements de la multinationale suisse Syngenta au Brésil.

**Activités annoncées:**

**Genève:** place de la Navigation (quartier des Pâquis) de 12h00 à 16h30: apéro-repas organisé par Les Jardins de Cocagne avec la collaboration du Jardin de Charrotons, Affaire TourneRêve, les Ares et Vous, La Cueillette de Landecy,... Expo sur le parcours des légumes, la traçabilité, les conditions de travail et photos des écoles.

**Fribourg:** marché paysan de 16h à 20h30 au Passage entre la rue de Lausanne et la rue de Romont. Petite restauration, vente de produits bio, stands d'information et d'animation. 19h30-20h30: table ronde sur la souveraineté alimentaire et l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Union Européenne. Organisation: «Le panier bio» en collaboration avec Bio Fribourg, Gaïa, magasin bio de Bulle, Fribourg Solidaire, Uniterre etc.

**Bâle (16 et 17 avril):** Le «collectif de la journée des sans-terre» organise un marché des produits locaux, des stands d'information et de la petite restauration sur la Claraplatz. Ces journées sont organisées en collaboration avec le Mouvement des Sans Terre (Brésil) qui délègue deux membres. Le thème principal est l'implication de Syngenta dans le processus de destruction de l'agriculture paysanne.

Le programme complet et mis à jour régulièrement sur le site [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch).



ECLAIRAGE

# Le goût amer des fruits et légumes d'Andalousie

Entretien avec Spitou Mendy du Sindicato de Obreros del Campo (syndicat des ouvriers agricoles) de la province d'Almeria.

«Quelle est la situation actuelle dans les serres horticoles d'Almeria?»

La situation des travailleurs agricoles dans le Sud de l'Espagne est caractérisée par la précarité des conditions de travail et de vie. Suite aux émeutes raciales d'El Ejido en 2000, il y a eu une prise de conscience internationale; mais malheureusement, les conditions de travail et de vie dans les serres de la province d'Almeria n'ont guère changé. Pourtant, en 2005, le gouvernement Zapatero avait régularisé près de 700'000 sans papiers, dont plus de 100'000 employés agricoles.

Quant à la sécurité au travail, le syndicat constate qu'il arrive fréquemment que des accidents de travail soient convertis en accident de circulation. La réalité vécue par ces travailleurs est un déni des droits humains élémentaires. Dans les serres de la province d'Almeria, on estime à environ 130'000 le nombre d'ouvriers agricoles. Pour la plupart, ce sont des ouvriers immigrés clandestins qui n'ont pas d'autre alternative. Ils proviennent principalement de Colombie, d'Equateur, d'Europe de l'Est (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Ukraine), du Maghreb ou d'Afrique sub-saharienne. Ceux qui

euros sont également prélevés sur leur premier salaire pour le billet de retour.

«Quelle est la stratégie poursuivie par votre syndicat?»

Les négociations sur les conventions collectives sont tripartites, mais les petits syndicats en sont exclus. Les grandes centrales syndicales ferment les yeux devant les problèmes spécifiques des sans-papiers. La stratégie mise en place par le syndicat SOC consiste à dénoncer ces abus devant la Justice et à alerter l'opinion publique sur cet esclavage moderne. Lorsque nous disposons de preuves et d'une bonne stratégie devant les centres de médiation de l'inspection du travail, les chances sont grandes pour que le travailleur bien défendu obtienne raison. Toute personne qui rentre dans une serre doit avoir un salaire et un logement dignes. Les luttes syndicales sont difficiles avec les clandestins, parce qu'ils ont peur de l'expulsion.

Parmi les évolutions positives, il faut signaler un projet de loi gouvernementale qui prévoit de garantir aux sans-papiers des droits syndicaux, tel que le droit de grève et le droit de s'affilier à un syndicat. Pour le SOC, il faut régulariser les situations précaires. Les luttes syndicales sont difficiles car la situation des travailleurs sans-papiers est très fragile. Mais le SOC s'engage à dénoncer tous les abus en matière de salaire ou de conditions de travail. Les actions telle que la grève sont difficilement envisageables, car d'une part le taux de syndicalisation reste faible et les travailleurs sont intimidés. Selon Spitou Mendy, le boycott des produits de cette région ne fait qu'accroître la précarité. La priorité consiste pour le syndicat à faire appliquer des normes internationales de travail.

«Quelles sont vos relations avec les organisations agricoles?»

Nous sommes ouverts à une alliance, mais notre syndicat est diabolisé, car nous dénonçons la réalité. Nous avons invité les organisations agricoles à une table ronde sur les conditions de travail et de vie de cette main d'oeuvre. Les travailleurs sont exploités et l'immigré est conscient de cette exploitation. Quand il a des papiers il s'en va et les agriculteurs restent sans ouvrier. Mais s'ils fidélisaient cette main d'oeuvre avec des bons salaires ils auraient des employés à temps complet.

Par ailleurs, il faut aussi reconnaître qu'il y a des agriculteurs qui sont étouffés par les dettes. Les agriculteurs organisent d'ailleurs des actions de protestation au niveau local et national. Ils ne sont pas contents du prix de vente de leurs produits. Il y a trop d'intermédiaires. Les grosses chaînes de commercialisation jouent avec la loi du marché lorsqu'elles offrent un prix qui ne convient pas aux agriculteurs.

«Quelles sont vos perspectives d'avenir?»

Notre stratégie consiste à démontrer par des exemples clairs que la situation actuelle ne peut pas durer et qu'il est important de se défendre. Les cas de xénophobie et d'agression policière nous aident énormément. En mars, un procès sera ouvert pour des faits de violence survenus à Berja. L'avocat des plaignants a reçu des offres pour dédommager les victimes. Mais ce qui est plus important, c'est d'aller devant les tribunaux pour que la vérité soit établie et que les faits soient reconnus. Que les gens sachent ce qui se passe à El Ejido.

*Propos recueillis par Rudi Berli*



Des conditions de logement d'un autre temps pour les ouvriers agricoles / Photo: Forum civique européen.

Depuis deux ans, le gouvernement et les entreprises ont mis en place une politique de contrats de travail temporaires et d'embauche dans les pays d'origine. Ce sont des contrats d'une durée limitée à 9 mois. Les employés s'engagent, par la signature d'un contrat, à retourner dans leur pays d'origine. En cas de satisfaction de la part de l'employeur, ces contrats peuvent être reconduits l'année suivante. Ce procédé offre aux employeurs une main d'oeuvre docile, vulnérable et corvéable, car les travailleurs peuvent être à tout moment menacés de renvoi. Sur le plan social, les ouvriers font face aux préjugés et aux agressions envers les immigrés maghrébins et sub-sahariens. Les agressions xénophobes et les exactions policières continuent allégrement. En septembre de l'année passée par exemple, nous avons dénoncé et eu gain de cause devant les tribunaux dans une affaire impliquant des agents de la «Guardia Civil», qui sont arrivés dans un lieu où se trouvaient des ouvriers agricoles d'origine maghrébine, en défonçant les portes, en les intimidant, en proférant des insultes racistes et en leur prenant de l'argent.

obtiennent des papiers préfèrent changer de province et de secteur économique afin d'obtenir de meilleures conditions de travail. Actuellement, le salaire garanti contractuel dans la province est de 43,12 euros la journée de huit heures. Mais dans la réalité, les ouvriers ne reçoivent parfois que 30 euros. Dans la province de Cadix 2'000 travailleurs récoltent des carottes. Les ouvriers ne sont payés que 20 euros la journée. Certains travaillent à la tâche et il y a des journées où ils ne gagnent pas plus de 5 euros. Dans ce cas, ce sont les entreprises de commercialisation qui organisent directement les récoltes dans les cultures. Ces sociétés ont des arriérés impayés de l'année passée qui s'élèvent à 1,24 millions d'euros. Dans la région d'Almeria, un groupe de travailleurs sénégalais en possession de contrats temporaires de travail, se lèvent à 5 heures du matin pour parcourir 100 kilomètres en autobus pour arriver à la ferme. La journée de travail dure jusqu'à 18 heures et ensuite il faut retourner au logement. Si une laitue est mal emballée, les employeurs déduisent 3 jours de salaires de pénalité. Chacun paie 120 euros mensuels de loyer. 400



En 2007, la plate forme pour une agriculture socialement durable a rencontré le SOC.

ECLAIRAGE

# Au delà de la question des ouvriers agricoles

La situation désastreuse des conditions de travail dans la production maraîchère et fruitière andalouse est le reflet d'une problématique plus globale. En effet, une crise des prix touche toute la production de fruits et légumes d'Andalousie. La COAG, deuxième organisation agricole espagnole, a appelé les acheteurs à une réunion urgente sur les prix. Pour certaines variétés de tomates, les marges commerciales sont supérieures à 1000%. Les poivrons, les haricots, les concombres, les aubergines et les courgettes sont actuellement payés en dessous de leurs coûts de production et les marges commerciales dépassent dans l'ensemble les 500%. Le ciseau-prix aux producteurs à la baisse et prix aux consommateurs à la hausse-participe, selon la COAG, à la baisse de consommation de fruits et légumes frais en Europe. Au niveau des agrumes l'évolution est identique. L'agriculteur touche en moyenne 11% du prix final du marché. Ce pourcentage a régressé de 5% par rapport à ces deux dernières années. Dès lors, les organisations agricoles demandent une législation qui permette de contrôler les marges

commerciales, créant ainsi de la transparence et évitant la spéculation.

Le poids inégal entre les acheteurs et les producteurs est une caractéristique générale des marchés agricoles libéralisés. Actuellement, les quantités importées en provenance du Maroc, à des prix inférieurs aux prix fixés dans les accords commerciaux, dépassent largement la production andalouse. Et de toute évidence, la situation sociale ou environnementale n'est pas meilleure sur l'autre versant du détroit de Gibraltar. Ces importations sont réglementées par l'accord commercial que l'Union Européenne a conclu avec le Maroc. A ce titre, la COAG demande une transparence dans les conditions de taxation des droits additionnels, notamment si la production est vendue en dessous du prix préférentiel (0,46 euros/kilo).

Ce développement économique et agricole désastreux risque de s'étendre ou de se déplacer avec la mise en place de l'espace de libre commerce méditerranéen prévu pour 2010. Ainsi, le syndicat défend la préférence communautaire et considère les fruits et

légumes comme des produits sensibles dans ces négociations.

La baisse de consommation de fruits et légumes, liée à cette spéculation sur les prix de la part de la grande distribution, se traduit par d'importants problèmes de santé dus à une mauvaise alimentation. Toujours en relation avec la consommation, l'organisation demande l'introduction d'un étiquetage systématique incluant la date d'emballage, la date de péremption, l'origine et la qualité du produit.

Le problème de l'emploi doit également être compris dans une perspective plus large. Il y a 475'000 chômeurs en Andalousie, dont 28'000 se situaient en 2006 dans le secteur agricole. Parmi les 32'000 chômeurs que compte la province de Huelva, une bonne part sont des travailleurs agricoles. Or, dans cette province, la campagne de fraises emploie 60'000 personnes de manière temporaire; essentiellement des femmes. Au moins 12'000 personnes vont être engagées dans leur pays d'origine, notamment le Maroc, la Pologne et la Roumanie. L'année passée des milliers

d'immigrants ont dû recevoir de l'aide humanitaire, alors qu'ils vivaient dans des campements de fortune. En effet, les employeurs prétendent être obligés d'engager de la main d'oeuvre étrangère parce qu'il n'y aurait pas suffisamment de main d'oeuvre en Espagne. «Ce n'est pas la main d'oeuvre qui est recherchée, mais des esclaves», explique un syndicaliste du syndicat unitaire de la Huelva. Ainsi le fort chômage rural andalou coexiste avec l'engagement massif d'immigrants sans droits. Il apparaît ainsi clairement que l'embauche dans les pays d'origine est un moyen de faire pression sur les salaires agricoles. Ces quelques exemples illustrent que la solution à ce mal-développement ne pourra pas se trouver uniquement du côté des organisations agricoles, ni du côté des syndicats d'ouvriers agricoles. Ce sont des options politiques fondamentales touchant la société qui doivent donner un cadre qui réoriente l'agriculture afin qu'elle retrouve son rôle central au niveau économique et social et que cette économie soit au service des besoins de la société.

Rudi Berli

## Une fronde contre les légumes de la misère

Ce n'est pas moins de sept initiatives cantonales ou résolutions qui vont être adressées au Conseil fédéral pour dénoncer l'importation de légumes produits dans des conditions inadmissibles. Ce mouvement a été essentiellement lancé par les parlementaires Verts des cantons romands. Les textes seront étudiés par les commissions «de l'économie et des redevances» du Conseil des Etats et du Conseil national.

Tous ces textes contiennent les mêmes demandes et ne diffèrent que peu sur la forme. Uniterre a été auditionné par la commission «agriculture et environnement» du Grand Conseil genevois; la résolution, au final, a recueilli l'unanimité des commissaires. Nous la présentons ci-dessous:

*«considérant le droit du travail en Suisse, les exigences demandées à notre agriculture locale et la loi sur le développement durable, invite le Conseil d'Etat à intervenir auprès du Conseil fédéral pour que:*

*– toutes les denrées importées en Suisse présentent une déclaration concernant les conditions sociales dans lesquelles elles ont été produites et la durabilité de leur production;*

*– les denrées alimentaires produites dans des conditions sociales qui sont en contradiction flagrante avec les standards de notre pays et les standards internationaux en matière de conditions de travail et d'environnement soient*

*interdites d'importation en Suisse;*

*– le Conseil fédéral s'engage dans les négociations avec l'OMC et l'UE pour que soient instaurées des conditions de travail justes et mises en place des méthodes de production durables pour tous les produits importés en Suisse».*

Lors de l'Assemblée générale de la plateforme pour une agriculture socialement durable, plusieurs parlementaires étaient présents pour expliquer la démarche entreprise et l'accueil reçu dans leurs parlements respectifs. Suite à l'acceptation par les sept cantons de ces textes, il est à espérer que le Conseil fédéral sera plus ouvert à la discussion qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant. Afin d'avoir un impact important à la commission de l'économie et des redevances, la stratégie est d'attendre que tous les textes cantonaux soient envoyés à Berne. Cela permettra peut-être de réserver un espace temps lors d'une session pour traiter du dossier en plénière. Selon les parlementaires nationaux présents, la commission de l'économie et des redevances ne traitera pas du dossier avant l'hiver 2008-2009.

### Rôles des acheteurs

Il est clair que nous sommes en droit de nous demander jusqu'à quand, en tant que consommateur, nous acceptons de vivre dans une situation confortable en sachant que cela est dû à des conditions de travail qui sont inacceptables. Les

grands distributeurs se barricadent derrière des Swissgap, Europgap, Globalgap ou autre BSCI pour dire qu'ils font leur possible pour assurer des conditions sociales convenables pour les ouvriers. Pour eux, les normes sont là... il «suffit» de les appliquer. Ils considèrent avoir rempli leur mandat et jugent que les consommateurs sont libres de choisir les produits qu'ils souhaitent acquérir. A côté des paysans qui sont en droit de dénoncer la concurrence déloyale qu'ils subissent, les consommateurs pourraient être des alliés solides en demandant comme exigence immédiate la mise en vigueur d'un étiquetage précisant les conditions sociales de production.

### Engagement de l'Etat

Pour certains parlementaires, c'est demander beaucoup d'efforts au consommateur que de choisir ses produits selon un critère supplémentaire. Le mieux serait d'agir directement à la frontière en imposant des conditions strictes pour l'importation. Il en va d'une certaine crédibilité. Si certaines normes sociales et environnementales sont imposées aux producteurs suisses par notre propre législation, il devrait être possible de les protéger d'importations de denrées produites dans des conditions complètement incomparables.

S'il semble aujourd'hui difficile d'imposer des normes sociales dans le cadre

des accords OMC, elles pourraient être intégrées dans le cadre des négociations sur un éventuel accord de libre-échange agro-alimentaire entre la Suisse et l'Union européenne. Il est clair qu'il devrait être possible, pour tout accord commercial signé ou à signer, d'activer une «clause de sauvegarde» taxant ou bloquant ce type d'importations. Celle-ci devrait pouvoir être utilisée également en fonction de critères liés à un dumping social ou environnemental.

Ces mesures s'apparentent à un «boycott». Spitou Mendy du syndicat ouvrier SOC n'y est pas favorable. En effet, pour lui, cela revient à enlever du travail à des ouvriers, qui malgré leurs conditions très précaires, en ont cruellement besoin. Pour eux, les serres d'El Ejido sont une escale pour gagner ensuite d'autres secteurs économiques de l'Europe. Il admet que sa position revient à cautionner un système d'exploitation. Pour d'autres personnes présentes, si le boycott seul est insuffisant, voire contre productif, s'il est associé à d'autres actions cela pourrait faire avancer les réalités sur le terrain. C'est une manière comme une autre de faire pression sur ce secteur économique espagnol. Les producteurs suisses devraient soutenir la lutte des ouvriers agricoles espagnols pour l'obtention de meilleures rémunérations. C'est de cette manière que le dumping cessera.

Valentina Hemmeler Maïga



# Semences: les enterrer ou leur rendre leur liberté dans les champs?

**Fin février, un événement d'une certaine ampleur a été célébré. L'ouverture d'une banque internationale des semences dans un coin reculé de la Norvège, à Svalbard. Salué par de nombreux observateurs, ce projet ne fait néanmoins pas l'unanimité. Ceci d'autant que d'autres projets, basés essentiellement sur la vente et l'échange de semences paysannes, se voient condamnés par la justice. Mise en perspective de ces deux réalités.**

A première vue, nous devrions saluer tout projet de sauvegarde des semences. Ce qui nous interpelle, c'est que le gouvernement norvégien, principal promoteur du projet, sera épaulé par le «Global Crop Diversity Trust» pour prendre ses futures décisions. Ce trust est notamment financé par Dupont/Pioneer, Syngenta AG, les Fondations Syngenta, Rockefeller et Bill et Melinda Gates. En somme, le lobby semencier qui, parallèlement, dépose des brevets sur le vivant, prive les paysans de l'accès aux semences, impose les OGM et menace donc la biodiversité mondiale. Nous sommes en droit d'émettre quelques doutes sur les intentions réelles de ces donateurs privés.

## Vision à sens unique

L'un des problèmes de ce projet est le fait qu'il soit axé sur la conservation des semences «ex-situ» (hors site). Les agriculteurs sont de fait déposés de variétés végétales qu'ils ont créées, sélectionnées et partagées au départ. Car pour avoir accès à ces banques de

semences, il faut être intégré à un cadre institutionnel dont la grande majorité des agriculteurs ne connaissent pas l'existence. Si les banques de gènes ne sont pas une mauvaise idée en soi, les avoir comme seule stratégie est un risque car elles répondent en premier lieu aux besoins des scientifiques et non des agriculteurs.

## A qui cela profite?

Ce système de stockage «ex-situ» part de l'hypothèse que dès qu'une semence entre dans une unité de stockage, elle n'appartient plus aux agriculteurs et les négociations pour la propriété intellectuelle doivent se faire entre les gouvernements et l'industrie semencière. La grotte de Svalbard rend encore les choses plus compliquées puisque seules les semences qui proviennent de banques de gènes qui ont réussi à dupliquer leurs échantillons dans une autre banque sont autorisées. De plus, il n'est pas possible de déposer des semences qui sont déjà dans la grotte. Seuls les dépositaires peuvent avoir

accès à leur propre collection ou donner l'autorisation à un tiers d'y accéder. En définitive, les principaux dépositaires seront les grands centres du Groupe Consultatif de Recherche Agricole International (CGRAI) qui auront la quasi-exclusivité de l'accès. De fait, en dehors des 19 instituts dépositaires déjà inscrits à Svalbard, seuls trois sont des banques de semences nationales du sud. Un pays du sud qui souhaiterait déposer des semences risquerait fort de se retrouver face à des portes closes, car il lui serait dit que sa semence a déjà été déposée par un tiers. Il n'aurait donc plus d'accès direct à des semences de sa propre région...

A qui profite donc l'enfermement des semences dans ces espaces hautement sécurisés? Très vraisemblablement aux quelques multinationales semencières qui contrôlent déjà plus de la moitié des 30 milliards annuels du marché mondial des semences. Voilà une analyse, provenant d'organisation non gouvernementales telle que GRAIN, qui a de quoi refroidir l'enthousiasme

quasi général quant à ce projet.

## Priorités

A première vue, les gouvernements seraient bien inspirés, comme première mesure, de commencer par soutenir la diversité dans les fermes et les marchés locaux. Il faudrait donc prioritairement laisser les semences aux mains des paysans et reconnaître leur droit à conserver, utiliser, échanger et vendre les semences. La conservation et le développement de la biodiversité passe d'abord par les champs avant d'être congelé dans le grand nord. A cela s'ajoute l'indispensable nécessité de reconnaître le principe de la souveraineté alimentaire qui mettrait ainsi un frein à la tendance actuelle de la déréglementation qui pousse au développement de l'industrialisation agricole et amène à ce que le monde soit nourri par des entreprises soucieuses de leurs actionnaires plutôt que par des paysans attachés à leurs terres, aux semences et à la vie.

*Valentina Hemmeler Maïga*

## L'Association française Kokopelli menacée

Kokopelli est une association qui s'engage pour la cause de la biodiversité et des semences. L'équipe de Kokopelli, sur la France, comprend 14 salariés permanents qui sont assistés de 5 ou 6 salariés saisonniers durant les quelques mois d'hiver. Depuis plus de 15 ans, Kokopelli collectionne, vend et échange des semences. Son stock comprend près de 2'500 variétés de semences paysannes.

Récemment, cette association a été condamnée par les Tribunaux français pour ses activités de distribution et de vente de semences. En effet, les semences de Kokopelli ne sont pas inscrites dans le catalogue officiel des semences. Pour y inscrire une variété, il faut déboursier des sommes non négligeables d'argent et passer par de grandes tracasseries administratives. De ce fait, seules les grandes entreprises semencières peuvent entrer dans un tel processus. C'est aussi pour cela que Kokopelli a refusé de cautionner ce système qui permet que

des grandes multinationales aient, petit à petit, la mainmise sur les semences. Les condamnations infligées à Kokopelli ne sont donc pas à chercher dans la nature des semences que protège l'association, mais dans ses actions.

Selon Kokopelli «le plus grand grief fait aux semences anciennes ou de pays, est d'être reproductibles et qui plus est adaptables à de très nombreuses conditions de cultures, sans le soutien de l'agrochimie. Voilà la faute de Kokopelli: conserver le levain des savoirs populaires, agronomiques et génétiques. A l'heure où l'on veut nous faire croire que le tout hybride, OGM, chimique, énergie fossile, sont les seules possibilités d'assurer notre alimentation, propager l'autonomie semencière par l'exemple est devenu répréhensible. Ce qu'il faut retenir de ces condamnations, c'est la volonté affichée d'éradiquer les alternatives techniques et semencières autonomes».

Kokopelli essaye depuis sa naissance de faire évoluer le cadre juridique vers une reconnaissance de la valeur agronomique et culturelle des variétés reproductibles. Leur condamnation a des amendes pour non respect de la loi envers l'Etat français (23'000 euros) et pour concurrence déloyale envers la société semencière «Baumaux» (12'000 euros) les menacent dans leur existence. D'autant que les frais d'avocat s'ajoutent à la facture. Kokopelli relève «qu'il est intéressant de noter la similitude des actions et de la répression envers les faucheurs volontaires, les amis de l'ortie, les défenseurs de l'herboristerie et Kokopelli...».

Kokopelli dénonce l'exercice alibi du «Grenelle de l'environnement» qui clamait haut et fort qu'il fallait sauver la biodiversité! «Pourquoi condamner ces semences dont la FAO reconnaît qu'elles sont une des solutions pour assurer la souveraineté alimentaire,

face aux dérèglements climatiques et à l'augmentation de la population mondiale? Pourquoi les mêmes variétés, selon qu'elles sont vendues par Kokopelli ou d'autres opérateurs entraînent condamnation ou mansuétude? Pourquoi les grandes surfaces vendent des fruits et légumes issus des variétés interdites à Kokopelli, en toute impunité (en tout cas à notre connaissance)».

Il existe bel et bien une directive européenne pour sauvegarder les anciennes variétés mais rares sont les pays qui ont promulgué des lois d'application. C'est dire si ces zones grises profitent pour l'instant aux grands groupes semenciers. De manière générale, la tendance des législations va plutôt vers une interdiction de multiplier les semences et vers l'obligation, pour les paysans, de racheter chaque année les semences nécessaires à leurs cultures. Pour le plus grand bien des semenciers.

*Valentina Hemmeler Maïga*